

## PV du Conseil d'établissement jeudi 17 mars 2022

### Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h05 :

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur.

Le secrétaire adjoint de séance est Monsieur Decarreau, représentant des parents

**Présents et excusés** : Voir la feuille d'émargement ci-jointe

1.	Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 18 novembre 2021 .....	2
2.	Vie de l'établissement / Finances .....	2
	2a. Présentation du compte financier 2021 .....	2
	2b. Annexe au règlement financier 2021-2022 .....	4
3.	Vie de l'établissement / Pédagogie .....	9
	3a. Cadre général du protocole d'évaluation des élèves de 1re et Tle au LJR .....	9
	3b. Calendrier scolaire 2022-2023 .....	9
4.	Vie de l'établissement / Informations diverses .....	10
	4a. Information relative à l'accueil d'élèves d'Ukraine .....	10
	4b. Information relative à la subvention Bavière (achat Giesing) .....	10
	4c. Courrier à destination du ministère de l'Éducation de la Bavière .....	10
	4d. Information sur le projet de vidéoprotection du LJR.....	10
	4e. Dossiers EFE3D et Label Génération 2024 .....	11
	4f. Sondage aménagement espace de travail des personnels et suite à donner.....	12
5.	Questions diverses.....	12

## 1. Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 18 novembre 2021

Le proviseur soumet au vote le PV de la séance du CE du 18 novembre 2021.

### Vote sur PV du CE du 18 novembre 2022

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

## 2. Vie de l'établissement / Finances

### 2a. Présentation du compte financier 2021

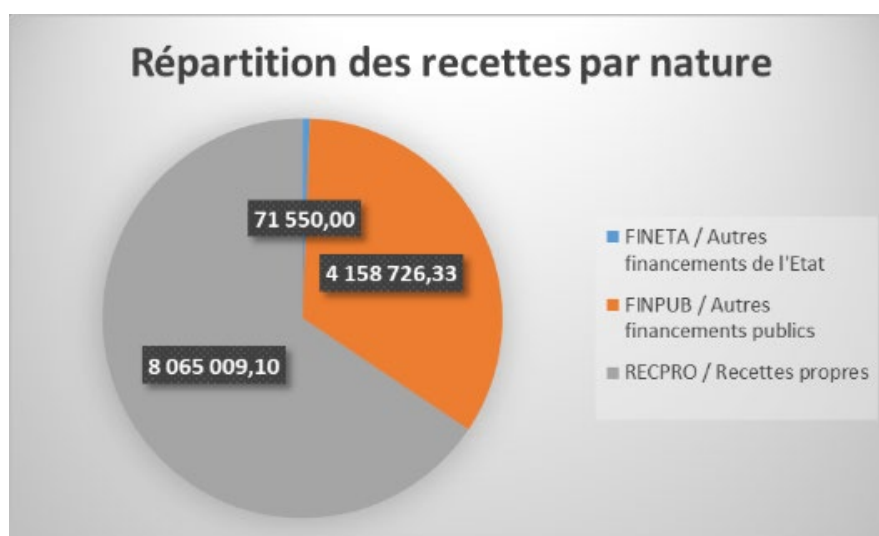
Le proviseur remercie le secrétaire général du LJR et l'agent comptable secondaire pour le travail réalisé et pour les différents documents transmis aux membres du conseil d'établissement.

**Dans un premier temps**, le secrétaire général présente la partie gestion. Il indique que les recettes budgétaires totales réalisées sur l'exercice 2021 s'élèvent à 12 295 285,43 € (VS 15 098 256,66 € en 2020), en baisse de 18,56 % par rapport à l'exercice précédent.

Il faut prendre en compte les effets relatifs à la réforme des flux internes pour ce qui concerne le FINETA.

On note également une baisse ce qui concerne les financements publics (4 158 726,33 € VS 4 419 344,68 € en 2020). La contribution des collectivités publiques locales reste cependant importante et représente environ un tiers des recettes.

La répartition par origine des financements montre une baisse pour les ressources propres (8 065 009,10 € en 2021 VS 8 595 693,01 € en 2020) répercutant la variation des effectifs en baisse non compensée par la variation du coût des frais d'écologie.



Dans un second temps, l'agent comptable secondaire présente l'analyse budgétaire du compte financier.

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS		FLUX FINANCIERS INTERNES ENTRANTS	
	Montant	Montant	
44174 - AEFÉ Bourses scolaires	1 013 194,34	802 442,46	44174 - AEFÉ Bourses scolaires
541100 - PRR	1 635 502,71	-	541100 - PRR
541101 - PFC	395 288,80	-	541101 - PFC
541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	264 746,99	-	541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)
541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)	-	-	541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)
541104 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS	1 050 000,00	-	541104 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS
541105 - DEMAT DES EXAMENS	-	-	541105 - DEMAT DES EXAMENS
541106 - AUTRES PARTICIPATIONS	-	-	541106 - AUTRES PARTICIPATIONS
541200 - BUREAU DES IEN	-	-	541200 - BUREAU DES IEN
541201 - DECHARGES SYNDICALES	-	-	541201 - DECHARGES SYNDICALES
541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES	-	17 500,00	541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES
541203 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE	-	1 603 009,00	541203 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE
541204 - FINANCEMENT IMMO	-	39 217,64	541204 - FINANCEMENT IMMO
541205 - AUTRES FINANCEMENTS EGD	-	1 708 530,00	541205 - AUTRES FINANCEMENTS EGD*
<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT (E1)</b>	<b>4 358 732,84</b>	<b>4 170 699,10</b>	<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNE EN ENCAISSEMENT (E2)</b>
<b>TOTAL GENERAL (D1 + E1) Hors Sub. Excep. LFA</b>	<b>4 358 732,84</b>	<b>3 683 022,47</b>	<b>TOTAL GEN (D2 + E2) Hors Sub. Excep. LFA</b>
<b>TOTAL GENERAL (D1 + E1) Incl. Sub. Excep. LFA</b>	<b>4 358 732,84</b>	<b>5 391 552,47</b>	<b>TOTAL GEN (D2 + E2) Incl. Sub. Excep. LFA</b>

A- Résultat de gestion (Flux budgétaire+flux financiers) hors Subvention Exceptionnelle des LFA = 3 683 022,47€ -4 358 732,84 € = -675 710,37 €

B- Résultat de gestion (Flux budgétaire+flux financiers) incl. Subvention Exceptionnelle des LFA = 5 391 552,47 € -4 358 732,84 € = 1 032 819,63 €

## POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

### Compte de résultat

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Personnel	8 162 729,20	Subventions de l'Etat	68 510,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 102 601,02	Autres subventions	4 268 036,80
Intervention (le cas échéant)	-	Revenus d'activité et autres produits	8 160 636,79
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>11 265 330,22</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>12 497 183,59</b>
<b>Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>1 231 853,37</b>	<b>Résultat : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>12 497 183,59</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>12 497 183,59</b>

\* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

#### Pour information :

<b>TOTAL DE LA PARTICIPATIONS AU RESEAU (5)</b>	<b>3 556 290,38</b>	<b>TOTAL DES ENCAISSEMENTS EN PROVENANCE DES SERVICES CENTRAUX (6)</b>	<b>3 368 256,64</b>
<b>Résultat de gestion : bénéfice (7) = (2+6) - (1+5)</b>	<b>1 043 819,63</b>	<b>Résultat de gestion : perte (8) = (1+5) - (2+6)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du résultat de gestion (1+5+7) =(2+6+8)</b>	<b>15 865 440,23</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du résultat de gestion (1+5+7)=(2+6+8)</b>	<b>15 865 440,23</b>

### Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montant
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 231 853,37
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	414 881,25
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 653,41
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>1 640 081,21</b>

### Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	Montant
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	1 640 081,21
Investissements	264 202,33	Financement de l'actif par l'État	-
Remboursement des dettes financières	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-
		Autres ressources	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>264 202,33</b>	Augmentation des dettes financières	-
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(-5)</b>	<b>1 375 878,88</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>1 640 081,21</b>
		<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(-6)</b>	<b>-</b>

### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montant
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	1 375 878,88
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	242 370,81
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	1 133 508,07
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	7 752 647,62
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	391 805,31
Niveau final de la TRESORERIE	7 736 855,56

#### Vote sur le compte financier 2021 :

**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**  
**POUR : 21**

#### 2b. Annexe au règlement financier 2021-2022

Le secrétaire général présente la nouvelle annexe au règlement financier. Il s'agit là de présenter les tarifs qui n'avaient pas été encore indiqués dans le règlement financier (frais d'accueil des candidats libres pour les examens par exemple).

L'ensemble des tarifs modifiés est synthétisé dans le tableau ci-dessous

**ANNEXE 1 AU REGLEMENT FINANCIER ET TARIFS 2021/222 - Autres prestations fournies par l'établissement**

Frais postaux recommandé avec AR (envoi de diplôme, 3eme relance, envoi demandé, etc..)	7,50 €
Forfait frais d'édition par copie d'épreuve	10,00 €
Frais d'accueil candidat libre ou extérieur (DNB/BAC)	40,00 €
Frais d'organisation autres examen candidat ou concours - extérieur	25€/heure
Remplacement de carnet de correspondance (dégradation, perte)	10,00 €
Cantine Personnel Giesing	5,08 €
Consommateur occasionnel cantine	5,80 €
Forfait journée garderie ou étude (occasionnel)	50,00 €
Détérioration de matériel	Identique au montant du coût des réparations ou du remplacement (factures)
Frais bancaires à la charge des familles (prélèvement rejeté, etc.)	Identique aux frais réels facturés par la banque (relevé)
<b>ouvrage/périodique/lecture - perdu ou endommagé</b>	
Ancienneté inférieure ou égale à trois ans	Prix de vente catalogue
Ancienneté de plus de trois ans	50% du prix de vente catalogue
Calcul de remise accordée sur service annexe (restauration, étude..)	montant annuel facturé du service annexe selon formule choisie par la famille/nombre de jour de service année)

### Restauration de l'école maternelle

Formule	Tarif annuel
1 jour	206,00 €
2 jours	393,00 €
3 jours	563,00 €
4 jours	713,00 €
5 jours	892,00 €

Service type « lunchbox » ou « cantine » possibles.

Prestation	Tarif appliqué
Frais de courrier simple	5,00 €
Frais postaux recommandé avec AR (envoi de diplôme, 3eme relance, envoi demandé, etc..)	7,50 €
Forfait frais d'édition par copie d'épreuve	10,00 €
Frais d'accueil candidat libre ou extérieur (DNB/BAC)	40,00 €
Frais d'organisation autres examen candidat ou concours - extérieur	25€/heure
Remplacement de carnet de correspondance (dégradation, perte)	10,00 €
Cantine Personnel Giesing	5,08 €
Consommateur occasionnel cantine	5,80 €
Forfait journée garderie ou étude (occasionnel)	50,00 €

Détérioration de matériel	Identique au montant du coût des réparations ou du remplacement (factures)
Frais bancaires à la charge des familles (prélèvement rejeté, etc.)	Identique aux frais réels facturés par la banque (relevé)
ouvrage/périodique/lecture - perdu ou endommagé	
Ancienneté inférieure ou égale à trois ans	Prix de vente catalogue
Ancienneté de plus de trois ans	50% du prix de vente catalogue
Calcul de remise accordée sur service annexe (restauration, étude...)	montant annuel facturé du service annexe selon formule choisie par la famille/nombre de jour de service année)

#### Vote sur les nouveaux tarifs inclus :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

#### 2c. Annexe au règlement financier 2021-2022

Le secrétaire général indique que ces tarifs sont intégrés au règlement financier.

Le proviseur fait voter le nouveau RI en CE

#### Vote sur le nouveau RI :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

#### 2d. Bilan des voyages et remboursements liés aux différentes annulations

En raison de la situation sanitaire, certains voyages pourtant programmés ont dû être annulés. Le tableau ci-dessous présente les montants restitués aux familles et le reste à charge aux familles. Dans certains cas, les sommes déjà versées aux organismes ont pu être remboursées à l'établissement, dans d'autres cas, une partie seulement a été remboursée.

Date / Classe	Lieu	Montant perçu par enfant participant	Restant à charge pour les familles
18/10/2021 CM2 a, b, c, d	Vaterstetten	24 €	0 €
28/10/2021 CE1 b, d	Poing	8 €	0 €
24-26/01/2022 Terminale « Humanités »	Oberammergau	180 €	49,70 €
07-10/02/2022 Terminale (orientation)	Paris 1	450 €	0 €
15-18/02/2022 4 <sup>e</sup>	Paris 2	324,50 €	0 €
08-11/03/2022 Première HGGSP	Strasbourg	280 €	31,52 €
14-18/03/2022 CM1 d,e	Ammersee	220 €	0 €
19-26/03/2022 Projet de zone sportif	Tbilissi	500 €	En attente de décision
03-08/04/2022 Latinistes lycée	Rome	494 €	0 €
06-09/06/2022 Projet de zone sportif	Kyiv	410 €	0 €

**Vote sur le bilan financier des différents voyages annulés :**

**CONTRE :** 0  
**ABSTENTION :** 0  
**POUR :** 21

## 2e. Actualisation du tableau des voyages et des sorties

Dans un second temps le secrétaire général présente l'actualisation des sorties et voyages pour l'année scolaire 2021-2022

Date / Classe	Lieu	Montant total du voyage	Montant par enfant participant à voter
27/04/2022 5 <sup>ème</sup> C	Château de Burgausen	492,30 €	6,60 €
30/05/2022 5 <sup>ème</sup> C	Herrenchiemsee	625 €	13,90 €
13-17/06/2022 CM2 a, b, c, d	Furth im Wald	32.000 €	320 €

### Vote sur l'actualisation des voyages :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

## 2f. Mise en œuvre de l'ISOE part fixe pour les personnels enseignants des établissements rattachés

Le proviseur rappelle le contexte des établissements franco-allemands, rattachés au LJR.

Les personnels enseignants des établissements rattachés (LFA de Freiburg et de Saarbrücken) ne perçoivent pas l'ISOE part fixe (qui s'élève à environ 1 000 euros par an). Pour information, les personnels de Munich la perçoivent.

Une régularisation pour l'année scolaire 2021-2022 est à mettre en œuvre et pour le permettre, le proviseur demande aux membres du conseil d'établissement de voter la mise en œuvre de cette mesure pour cette année scolaire et les années futures. L'ISOE est au prorata du temps travaillé

### Vote sur la mise en œuvre de l'ISOE :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

### 3. Vie de l'établissement / Pédagogie

#### 3a. Cadre général du protocole d'évaluation des élèves de 1re et Tle au LJR

Le proviseur rappelle qu'à compter de la session 2022, le baccalauréat général est évalué selon deux modalités :

- Dans le cadre du contrôle continu (40 % de la note finale) : par la prise en compte de l'évaluation des résultats de l'élève en classe durant le cycle terminal. Par ailleurs, l'ensemble des résultats scolaires figurant sur les bulletins de 1<sup>re</sup> et de Terminale sont intégrés à parcoursup ;
- Dans le cadre des épreuves terminales (60 % de la note finale) du premier groupe et, le cas échéant, du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »).

Les équipes pédagogiques ont travaillé à la réalisation d'un protocole d'évaluation. Ce protocole d'évaluation précise la mise en œuvre du contrôle continu pour les disciplines concernées. Les équipes du LJR ont validé lors du Conseil Pédagogique du 15 décembre 2021, le document présenté ce jour aux membres du conseil d'établissement. Pour le retrouver dans son intégralité, [CLIQUEZ ICI](#).

Avant de soumettre aux votes ce protocole d'évaluation, le proviseur tient à remercier particulièrement les personnels enseignants qui ont régulièrement travaillé en conseil d'enseignement tout au long du premier semestre pour répondre à la demande institutionnelle.

#### Vote sur protocole d'évaluation des élèves de 1re et Tle au LJR :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 21

#### 3b. Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier scolaire 2022-2023 a été élaboré en concertation avec tous les membres de la communauté scolaire. Plusieurs réunions ont eu lieu et le calendrier présenté en séance répond au mieux aux différentes observations et avis exprimés par l'ensemble de la communauté scolaire, il tient bien évidemment compte des directives bavaroises et de l'AEFE.

À noter que 3 samedis sont proposés pour ajouter 3 jours de congé afin de tenir compte de la règle allemande en matière de construction de calendrier scolaire (63 jours de vacances).

#### Vote sur le calendrier scolaire 2022-2023 :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1  
POUR : 20

#### 3c. Calendrier de fin d'année scolaire 2021-2022

Le proviseur adjoint présente le calendrier de fin d'année : des dates des conseils de classe, d'examens et fin des cours selon les niveaux de classes concernés.

### 3d. État d'avancement du projet d'établissement

Le proviseur rappelle les différentes dates auxquelles le comité de pilotage du PE s'est réuni et présente l'avancement des travaux. Les 5 axes et leurs objectifs associés sont désormais définis. Il reste à introduire chacun des axes par une déclaration d'intention. Ce sera le travail du comité de pilotage d'ici au prochain Conseil d'établissement.

### 3e. Bilan des inscriptions en cours et effectif prévisionnel à la rentrée 2022

Le proviseur présente le bilan, à date, des inscriptions en cours ainsi que les effectifs prévisionnels basés sur les informations en date du 14 mars 2022.

À ce stade, les effectifs prévisionnels indiquent un total de 1295 élèves ainsi répartis : 129 à la maternelle, 499 à l'élémentaire, 363 au collège et 304 au lycée.

Ce n'est qu'indicatif et les informations seront régulièrement mises à jour avec le service des inscriptions du LJR.

## 4. Vie de l'établissement / Informations diverses

### 4a. Information relative à l'accueil d'élèves d'Ukraine

Le proviseur précise que le Lycée accueille plusieurs élèves ukrainiens. Il remercie la chaleureusement toute la communauté scolaire pour l'accueil qu'elle a réservé à ces élèves et leurs familles.

#### En date du 10 mars 2022 :

10 inscriptions en cours pour 6 familles réparties comme suit :

- 5 élèves inscrits et scolarisés qui représentent 3 familles
- 5 élèves en attente d'inscription qui représentent également 3 familles

### 4b. Information relative à la subvention Bavière (achat Giesing)

Lors de la dernière séance du Conseil d'établissement et suite aux questions soulevées en séance, le proviseur a indiqué qu'il présenterait toutes les informations en sa possession sur la subvention de 5M € attribuée par la Bavière au LJR suite à l'achat de l'école de Giesing en 2006.

Le proviseur précise que la subvention évoquée régulièrement en CE, d'un montant d'environ 5 millions d'euros est une partie d'une subvention totale initialement prévue à hauteur de près de 8,5 millions d'euros. Le courrier adressé par la Bavière au LJR en date du 28/02/2012 précise bien que la subvention totale est ramenée au montant déjà perçu par le lycée (environ 5 millions d'euros). Ce montant a servi à financer les travaux de rénovation du site de Giesing après son achat entre 2007 et 2009. Cette somme n'est donc pas disponible sur les comptes du LJR.

### 4c. Courrier à destination du ministère de l'Éducation de la Bavière

Le proviseur présente le cadre général du courrier qui a été adressé au Ministre de l'éducation de la Bavière. Pour appuyer les différentes demandes adressées au Ministre, ce courrier a été adressé par Mme la Consule générale. Le proviseur remercie sincèrement Mme la Consule générale pour son soutien et son investissement constant à la vie du LJR.

### 4d. Information sur le projet de vidéoprotection du LJR

Pour sécuriser les accès au LJR, le proviseur souhaite mettre en place un système de vidéoprotection sur le site de Sendling et sur celui de Giesing. Le projet sera travaillé avec les différents représentants du LJR et le Betriebsrat.

Il s'agit d'installer des caméras de vidéoprotection à l'extérieur des deux structures scolaires. Le proviseur soumet au vote ce projet de vidéoprotection pour le LJR.

**Vote sur projet de vidéoprotection du LJR :**

**CONTRE :** 0  
**ABSTENTION :** 0  
**POUR :** 21

#### 4e. Dossiers EFE3D et Label Génération 2024

Le proviseur informe la communauté que le LJR travaille à l'obtention de deux labels. Il indique également que les résultats devraient parvenir au lycée d'ici à la fin de l'année scolaire.

##### Dossier EFE3D :

Depuis plusieurs semaines, les équipes pédagogiques travaillent à l'obtention du label EFE3D (établissement français à l'étranger en démarche de développement durable). Les équipes en charge du projet s'appuient sur les travaux conduits par Eco-Ecole et le label déjà reconnu de « Umweltschule ». Il s'agit d'une démarche de développement durable qui prend en compte, de façon articulée, la dimension éducative, avec la participation active des élèves, le fonctionnement de l'établissement (dans ses aspects matériels et ses relations humaines), l'ouverture sur le territoire de proximité et le travail réalisé avec des partenaires locaux.

Il existe 3 niveaux : Niveau 1 = engagement, Niveau 2 = approfondissement, Niveau 3 = expertise. Le lycée travaille à demander le niveau 2.

##### Label Génération 2024

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficiaire de l'énergie unique des Jeux Olympiques 2024.

Le projet de labellisation s'inscrit dans le projet d'établissement. Il intègre les valeurs de la République française : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. Il veille notamment à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Développé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Le proviseur soumet au vote l'autorisation de déposer un dossier pour obtenir ce Label.

**Vote pour déposer un dossier Label Génération 2024 :**

**CONTRE :** 0  
**ABSTENTION :** 0  
**POUR :** 21

#### 4f. Sondage aménagement espace de travail des personnels et suite à donner

Dans le cadre du nouveau projet d'établissement, un sondage sur l'amélioration de l'aménagement des espaces de travail a été adressé à tous les personnels du LJR. Les résultats sont connus et seront présentés aux représentants des personnels. Il convient désormais de faire appel à quelques personnels des deux sites pour travailler aux choix des aménagements proposés et à leur mise en œuvre.

Les projets retenus seront mis en œuvre au plus vite afin de répondre aux attentes des personnels.

#### 5. Questions diverses

L'établissement aura-t-il les moyens financiers de maintenir la structure actuelle du Primaire au vu des effectifs prévus à la rentrée 2022 ?

À ce stade de la préparation de rentrée, il n'est pas possible de répondre précisément à cette question. Les informations sur les effectifs prévisionnels ne sont pas suffisamment précises. Il faut viser une stabilisation des effectifs pour éviter toute situation critique. L'ensemble des personnels et de la direction travaillent à cet objectif et le proviseur remercie les personnels pour leur implication dans la construction du nouveau projet d'établissement. Le travail réalisé autour du nouveau PE n'a qu'un objectif : répondre aux attentes des personnels et des familles et ainsi faire revenir les familles vers le LJR.

Quand les personnels seront-ils fixés sur la reconduction de leur contrat ? Les collègues en CDD s'inquiètent de revivre une fin d'année stressante. Pour mémoire, l'année dernière, des propositions de CDI avaient été faites début juin, puis le lycée s'était rétracté.

L'équipe de direction travaille activement à la préparation de la rentrée prochaine. Les personnels seront informés le plus rapidement possible. L'objectif est de fixer les choses au plus tard fin mai. Là encore, ce sont les informations sur les effectifs qui permettront de donner des réponses précises.

Le gouvernement français a annoncé vouloir dégeler le point d'indice des fonctionnaires, après les élections présidentielles. Le gouvernement déclare vouloir tenir compte de l'impact de la hausse conséquente de l'inflation sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Les PDL, tout autant impactés par l'inflation, demandent si l'établissement entend revaloriser leurs salaires au vu de la situation.

La politique salariale relève du LJR et du dialogue social. Cette question des salaires sera abordée dans le cadre de la préparation du budget 2023 à la rentrée prochaine.

L'établissement compte-t-il faire de la publicité du type grandes affiches dans le métro, pour attirer l'attention du public sur la maternelle du LJR ? Refaire une journée portes ouvertes avec un délai suffisamment long entre l'annonce et la JPO ?

Il est effectivement essentiel que le lycée communique mieux et plus souvent vers l'extérieur. Il conviendra que le lycée se dote, à courts termes, d'un service de communication adapté aux enjeux actuels.

Quand seront annoncés les montants des crédits pédagogiques par niveau de classe pour l'année civile en cours ?  
Le secrétaire général transmettra pour information ces éléments aux collègues. Il est cependant rappelé que le budget dédié à la pédagogie est globalisé. Cela facilite la gestion des différentes demandes et des projets pédagogiques tout en évitant de catégoriser les types de dépenses.

Fin de séance à 20h35

Monsieur Guillaume DECARREAU



Représentante des parents

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur

